



MÉDIA 1

SEPTEMBRE 2017						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	20

Dates importantes	
4 sept.	Congé
5 sept.	Assemblée générale obligatoire 19h00
6 sept.	Journée qui devient un lundi
13-14 sept.	Photo scolaire
27 sept.	Arrêt pédagogique

Mot de la direction

Chers parents et précieux collaborateurs,

C'est avec grand plaisir que je reviens parmi vous cette année en tant que directrice de l'école Cœur à cœur. Je me considère choyée de faire partie d'un milieu aussi stimulant et agréable. Le mélange dynamique d'une équipe d'enseignantes et de parents, précieux collaborateurs, nous promet une année remplie de belles activités. Je nous souhaite une belle année scolaire pleine de découvertes et de bonheur au quotidien sous le thème de la littérature jeunesse.

Le Média est une communication essentielle pour recevoir l'information de l'école de votre enfant. Vous y trouverez des renseignements sur les événements spéciaux, les dates de rencontre, etc. Une parution sera faite chaque mois.

Tout comme l'an dernier, nous vous enverrons Le Média par courriel et il sera déposé sur le site Internet de l'école. Ainsi, nous faisons une économie considérable de papier et un beau geste pour l'environnement!

Au plaisir de vous croiser dans les corridors.

Nicole Attivissimo



Septembre 2017

Assemblée générale

L'assemblée générale de parents aura lieu le mardi **5 septembre prochain à 19 h 00**. Lors de cette assemblée, vous recevrez des informations concernant l'école Cœur à cœur et vous aurez l'occasion d'élire certains membres du conseil d'établissement. L'ordre du jour de l'assemblée est joint à cet envoi.

Petit rappel: Votre présence est obligatoire pour le volet alternatif.



Horaire 2017-2018

Entrée des élèves	8h43
Sortie pour le dîner	12h19
Début de l'après-midi	13h37 *lors des arrêts pédagogiques les enfants qui quittent pour la maison, peuvent le faire à partir de 14h00 .
Fin des cours	15h42
Départ des autobus	15h55

Si vous venez reconduire votre enfant...

- Veuillez accompagner votre enfant jusque dans la cour **avant 8h43** ou jusqu'à la porte d'entrée **après 8h43**.
- La surveillance des élèves est assurée par le personnel de l'école **dès 8h43** dans la cour et dans l'école. Pour la sécurité de votre enfant, **il doit entrer par la cour d'école et il ne peut donc entrer dans l'école avant 8h43**.
- Les parents qui viennent chercher leur enfant pour un rendez-vous doivent prévoir un temps supplémentaire pour que leur enfant vienne le rejoindre au secrétariat.

Les arrêts pédagogiques

Les arrêts pédagogiques se poursuivent cette année. À dix-huit reprises durant l'année, les mercredis après-midi, les élèves pourront soit s'inscrire aux activités dirigées de l'école au coût de 20\$, soit s'inscrire à une activité payante animée par différents fournisseurs ou retourner à la maison. Les activités seront réparties en deux blocs : de septembre à janvier et de février à juin.

Votre enfant aura donc la chance de s'inscrire à deux activités durant l'année. Vous recevrez, le mercredi le 30 août, de la documentation à remplir et à retourner à l'école avant le vendredi 8 septembre.

Pour tous renseignements, vous pouvez communiquer avec Carine Allard ou Amélie Desjardins par courriel : parascolairecoeuracoer@gmail.com

En cas d'absence ou de retard ...



Veillez SVP signaler l'absence ou le retard de votre enfant en communiquant à l'école au (450) 473-5614.

Laissez un message sur la boîte vocale de l'école en spécifiant le nom et le groupe de votre enfant ainsi que la raison de son absence.

Vous devez également signaler son absence au service de garde s'il est inscrit.

Si vous connaissez à l'avance ses journées d'absence (ex. : rendez-vous), vous pouvez en informer son titulaire en l'indiquant dans son agenda.

Merci de votre collaboration.

Les rencontres d'information pour les parents (obligatoires)

Cette rencontre est obligatoire et essentielle. En plus de faire la connaissance du titulaire de votre enfant, vous serez informés sur le fonctionnement en classe, le matériel utilisé, les attentes face à l'étude, l'approche du titulaire, les évaluations, la coéducation, le conseil de classe, etc. Toutes les informations indispensables vous permettant d'accompagner votre enfant dans ses apprentissages vous seront données lors de cette réunion.

Il s'agit d'une soirée entre adultes. Merci de laisser les enfants à la maison. Enseignants et parents pourront ainsi se concentrer sur l'échange d'information et non sur la surveillance des enfants.

L'équipe enseignante vous remercie de votre collaboration.

Horaire des rencontres

Préscolaire : 28 août à 19h00

1^{er} cycle : 18 septembre à 19h00

2^e cycle : 13 septembre à 19h40

3^e cycle : 13 septembre à 18h30

DA : 28 août à 19h00

TSA 1 : 5 septembre à 19h00

Transport scolaire

Sachez que pour assurer le transport de tout notre petit monde, nous avons un très grand nombre d'autobus et de berline, plusieurs parents viennent reconduire ou chercher leur enfant. Cela fait beaucoup de circulation !

Pour assurer le maximum de sécurité, nous demandons votre collaboration.



1. Le débarcadère est réservé aux autobus seulement.
2. Vous pouvez vous stationner le long de la clôture.
3. À l'école, nous répétons régulièrement la consigne de sécurité suivante aux élèves : *ne circuler jamais autour et entre les autobus*. Lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant, veuillez SVP. Ne pas circuler **entre** les autobus. Ainsi, vous servirez de modèles aux enfants.

Tout changement au dossier de votre enfant a un impact sur l'octroi du transport (changement d'adresse, garde partagée, service de garde). Il est important que toutes les informations au dossier de votre enfant soient à jour.

 Pour tout changement concernant les circuits, vous devez communiquer au secrétariat de l'école au (450) 473-5614.

 Pour toute information, en dehors des heures de secrétariat de l'école, veuillez communiquer avec le service de l'organisation scolaire de la CSSMI au (450) 974-2505.



Le dépistage de la pédiculose

 Selon les dernières recommandations de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, procéder à la vérification systématique des poux dans les classes n'est plus une pratique recommandée. Ainsi, nous vous demandons d'être vigilants et d'examiner régulièrement la tête de vos enfants.

Afin d'éviter la propagation, nous vous demandons d'aviser l'école si vous détectiez la présence de ces petites bestioles sur la tête de vos enfants.

Autorisation de prise de photos

L'école n'est pas responsable de la publication des photos lorsque celles-ci sont des photos personnelles prises par des parents, par exemple lors d'une sortie. L'autorisation que l'école demande aux parents en début d'année vise une utilisation dans le cadre d'activités scolaires. Par exemple, il y a des photos dans le Média, dans le corridor, etc. Si jamais une photo doit être publiée dans les journaux ou sur le site Web de l'école, une autorisation ponctuelle sera demandée aux parents.

Allergies et cafétéria

Nous vous rappelons qu'il est interdit de donner à votre enfant des aliments contenant des noix et arachides pour sa collation ou pour son repas du midi. Il y a de plus en plus d'enfants souffrant d'allergies et nous voulons assurer leur sécurité. De plus, le traiteur offre un menu sans aucun risque pour ces élèves.



Des repas chauds au dîner

- Cette année, le service de traiteur se poursuit à l'heure du dîner. Les enfants pourront ainsi manger un repas chaud qu'ils auront préalablement commandé.
- **Ce service débutera le mardi 5 septembre 2017.**
- Vous recevrez toutes les informations vous expliquant le fonctionnement et vous présentant le menu le 30 août.
- Retournez le coupon, au plus tard, le **vendredi 1 septembre 2017.**
- Veuillez-vous assurer que votre enfant ait son repas du **mercredi 30 août au vendredi 1^{er} septembre** inclusivement.



Dates importantes à mettre au calendrier

Ces dates sont des moments de **rencontre obligatoire**. Si vous n'êtes pas présent lors de ces rencontres, vous recevrez un manquement.

- Assemblées générales (5 septembre 2017 et 15 mai 2018)
- Rencontre de début d'année (voir horaire plus haut)
- 2 rencontres parents-élèves-enseignant (PEE) (23 novembre et 21 mars)
- Journée portes ouvertes du 21 juin (PEE)

Tenue vestimentaire

Le retour à l'école nous invite à attirer votre attention sur le choix des vêtements de votre enfant lorsqu'il se présente à l'école. Assurez-vous que les vêtements portés soient confortables pour mieux apprendre et bouger. En ce sens, les souliers fermés sont plus sécuritaires, mais les sandales munies d'une ganse au talon sont permises.

Également, afin d'offrir aux élèves un environnement propre et sécuritaire, nous demandons que chaque élève ait en sa possession une paire de souliers pour circuler à l'intérieur de l'école et une autre pour jouer à l'extérieur. Pour les mêmes raisons, les souliers utilisés en éducation physique ne peuvent être portés à l'extérieur.

Photos scolaires

Les photos scolaires auront lieu le 13 et 14 septembre prochain. Des photos individuelles et de groupe seront prises. Vous recevrez un communiqué dans les prochains jours avec l'horaire de la prise de photo et un coupon-réponse à remettre pour ceux qui souhaitent une photo de famille.

Le formulaire des antécédents judiciaires

Il est essentiel pour les nouveaux parents de l'école Cœur à cœur, l'Alternative de remplir ce document afin de pouvoir faire des activités en présence des enfants de l'école.

Pour les parents qui ont déjà rempli le document dans le passé, il est **très important d'informer la commission scolaire de tous changements**.

Déménagement et statut familial

Vous avez déménagé au courant de l'été ou vous prévoyez déménager en cours d'année? Le numéro de téléphone de la maison ou votre adresse courriel a changé? Sachez qu'il est de la responsabilité du parent d'aviser l'école dans les meilleurs délais afin d'assurer la mise à jour du dossier de l'élève. Veuillez communiquer avec le secrétariat pour mettre à jour ces données.

Votre statut familial a changé? Tout comme pour un déménagement, il est important que le dossier de l'élève reflète la réalité. Ainsi, veuillez communiquer avec le secrétariat dès que possible afin de recevoir les formulaires nécessaires à la mise à jour du dossier de votre enfant.

Prévention de l'intimidation

Malheureusement, l'intimidation n'est pas une nouvelle réalité. Il s'agit d'une responsabilité collective et partagée. L'école Cœur à cœur et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tiennent à rassurer les parents en les informant au sujet de la violence et de l'intimidation. Nous avons le pouvoir d'agir sur l'intimidation, **si tous ensemble** nous travaillons de pair. L'intimidation est inacceptable et il faut tout mettre en œuvre pour la prévenir et la traiter!

Nous vous suggérons d'aller sur le bureau virtuel de la CSSMÎ et de visiter l'onglet prévention de l'intimidation. Vous y trouverez un feuillet d'informations très aidant. De plus, le site de Jasmin Roy présente plusieurs capsules et témoignages en lien avec ce sujet.

<http://www.cssmi.qc.ca/>

<http://fondationjasminroy.com/>

Téléchargez l'application mobile CSSMI

La CSSMI a créé une **application mobile CSSMI** conçue principalement pour transmettre rapidement des alertes lors de situations de dernière minute, par exemple :

- Les avis de fermeture d'établissements en cas d'intempéries.
- Les cas de force majeure (panne d'électricité, problème de chauffage, bris d'aqueduc, etc.).
- Toutes autres informations pertinentes des établissements scolaires et de la CSSMI.

L'application mobile est disponible **sans frais** sur «App Store» pour les utilisateurs d'appareil Apple ainsi que sur «Google play» pour les utilisateurs d'appareils Android.

Comment télécharger l'application?

Pour avoir accès à ce service gratuit :

1. Avoir en main votre appareil intelligent;
2. Assurez-vous que votre appareil est doté minimalement du logiciel *iOs8* ou *Android 4*.
3. Aller sur « App Store » ou « Google play »;
4. Rechercher CSSMI;
5. Télécharger l'application mobile CSSMI;
6. Ouvrir l'application;
7. Sélectionner : paramètres
8. Glisser le bouton de l'établissement de votre choix (plusieurs choix possibles);
9. Terminer.

Voilà un excellent outil accessible et efficace!

Message de l'Harmonie de la Seigneurie des Mille-Iles

Tu as envie d'apprendre à jouer d'un instrument à vent dans un groupe? L'harmonie de la Seigneurie des Mille-Iles serait heureuse de t'accueillir pour sa saison 2017-2018.

Tu apprendras la musique en jouant avec des amis. L'harmonie tient 2 pratiques par semaine les mardis et jeudis de 16h15 à 17h45 à l'école Notre-Dame. Le transport scolaire est offert entre l'école Cœur-à-Cœur, l'Alternative et l'école Notre-Dame.

Notre soirée d'inscription aura lieu le 14 septembre à 19h au centre communautaire Jean-Labelle au 367 Godard à Saint-Eustache. C'est une occasion d'essayer les instruments, de poser tes questions et rencontrer les parents bénévoles de l'harmonie.

Pour plus d'information 450 974-9990 ou harmonie.dmi@gmail.com

Au plaisir de te rencontrer le 14 septembre!

Mirabelle Lavoie, membre du CA de l'harmonie de la Seigneurie des Mille-Iles,
parent bénévole.

Bonne année scolaire à tous !!

Nicole Attivissimo
Directrice